

LES INSTANCES DE L'ADEME

Le SNE s'implique fortement dans les instances de l'ADEME. Quelles sont-elles ?

- Le Conseil d'Administration (CA) ;
- Le Comité d'Entreprise (CE) et son bureau ;
- Les 6 commissions du CE ;
- Les Délégué-e-s du Personnel (DP) ;
- Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).

Présent dans toutes ces instances, le SNE-FSU :

- Défend les salarié-e-s à titre collectif ou individuel en recourant à toutes les ressources et dispositifs adaptés (conciliation, droit d'alerte, jusqu'à des actions en justice) ;
- Propose et défend des approches modernes et originales (responsabilisation des salarié-e-s, bonne gouvernance, télétravail...);
- Travaille avec d'autres instances intervenant dans l'environnement et le développement durable au travers de son syndicat national.

Le SNE signe les accords collectifs quand ils apportent réellement un plus aux salarié-e-s. Ainsi, il est signataire

de la convention de travail et des accords suivants : Aménagement et réduction du temps de travail - Formation tout au long de la vie - Rattrapage de salaires - Protection sociale prévoyance et complémentaire santé - Accord salarial 2017 avec un volet Égalité professionnelle - Qualité de vie au travail et prévention des risques psychosociaux - Indemnité kilométrique vélo (à l'initiative du SNE) - Télétravail - Don solidaire de jours de congés.

ANIMATION DU COMITÉ D'ENTREPRISE

Le SNE assure le secrétariat du Comité d'Entreprise depuis novembre 2013.

Concernant les activités sociales et culturelles, le bureau, auquel participe la CGT, s'est attelé à la mise en conformité de certaines aides, à la simplification par virements, à l'amélioration du fonctionnement du service (réunions de services, séminaires annuels, espaces de partage), au remplacement de deux salariées parties en retraite, au pilotage budgétaire (changement de cabinet comptable, élaboration et mise en ligne des rapports de gestion), à l'amélioration de la transparence (bilans trimestriels du bureau, mise en ligne des décisions).

Concernant le rôle économique du CE, le secrétariat anime l'instance en veillant à associer tous les membres afin de construire des positions communes. Il assure la coordination de la formation collective des représentant-e-s du personnel. Il structure son fonctionnement pour répondre au mieux aux évolutions juridiques (loi de sécurisation de l'emploi, loi Rebsamen...) et aux enjeux de l'ADEME (effectifs de référence, fusion de régions, réorganisation de directions, contrat d'objectifs et de performance...). L'animation des réunions préparatoires intersyndicales permet de gagner en efficacité : le temps en séance avec la direction est au maximum préservé pour les sujets économiques et professionnels et les actions collectives (motions, avis, ...) sont mieux préparées.

ACTIVITÉS SYNDICALES

Le droit du travail donne la possibilité aux salarié-e-s d'utiliser des heures de travail pour participer à la vie démocratique dans l'entreprise au travers de l'action syndicale.

Les salarié-e-s peuvent :

- Participer **aux réunions d'information syndicale** proposées par tout syndicat ;
- Participer **aux groupes de négociation** des accords collectifs ou aux commissions du CE ;
- Être élus dans les **instances** de l'ADEME.

Ils disposent de décharges horaires et d'une prise en charge des déplacements.

Le SNE apporte aux salarié-e-s ses compétences et son expertise en matière de droits professionnels et sociaux, de retraite, de formation. Il les aide pour les recours en commission de conciliation et aux prud'hommes en cas de litige et peut assurer leur défense après examen du dossier.



Manifestation à Paris contre la réforme du code du travail, avec Bernadette Groison, secrétaire nationale de la FSU.

CONTACTS EN 2018

SNE-FSU ADEME : sne@ademe.fr

<http://sneademe.objectis.net>

SNE : <http://sne-fsu.org> - **FSU** : <http://www.fsu.fr>

Délégué-e-s syndicaux

- Ruven GONZALEZ (Orléans) 02 38 24 00 07
- Véronique LOISON (Angers) 02 41 20 41 19
- Laurence MÉCHIN (Sophia-Antipolis)..... 04 93 95 72 41

Section syndicale

- Didier CHÉREL (Sophia-Antipolis) Secr. ... 04 93 95 79 01
- Emmanuel DAVID (Toulouse) Secr. adj. ... 05 62 24 01 20
- Emmanuel SALAZAR (Besançon) Secr. adj. 03 81 25 50 04
- Pierre-Louis CAZAUX (Orléans) Trésorier ... 02 38 24 09 16
- Violaine GRILLON (Paris) Trésorière adj. 01 47 65 21 23

Contacts CA

- Catherine GUIMARD (Orléans) 02 38 24 00 02
- Emmanuel DAVID (Toulouse) 05 62 24 01 20

Contacts CE

- Ruven GONZALEZ (Orléans) Secrét. du CE 02 38 24 00 07
- Anne POMART (Montpellier) Secrét. adj. 04 67 99 89 79
- Laurence MÉCHIN (Sophia-Antipolis) Trésorière du CE 04 93 95 72 41
- Claire BONNEVILLE (Lyon) 04 72 83 46 20
- Michel CAIREY-REMONNAY (Besançon) 03 81 25 50 19
- Pierre-Louis CAZAUX (Orléans) 02 38 24 09 16
- Didier CHÉREL (Sophia-Antipolis) 04 93 95 79 01
- Isabelle DEPORTES (Angers) 02 41 20 43 06
- Stéphane LECOINTE (Rennes) 02 99 85 87 10
- Emmanuelle SALAZAR (Besançon) 03 81 25 50 04

Contacts DP

- Maud BÉRAUD (Orléans) 02 38 24 17 59
- Sébastien CATALANO (Cayenne) 05 94 29 73 68
- Hervé CHALAYE (Clermont-Ferrand) 04 73 31 52 97
- Christine FAURE (Bordeaux) 05 56 33 80 25
- Violaine GRILLON (Paris) 01 47 65 21 23
- Guy LAURENT (Rennes) 02 99 85 87 07
- Véronique LOISON (Angers) 02 41 20 41 19
- Walter PERSELLO (Sophia-Antipolis) 04 93 95 79 26
- Fabienne SCHIMENOVITZ (Paris) 01 49 01 45 46

Contacts CHSCT

- Véronique LOISON (Angers) Secrétaire du CHSCT 02 41 20 41 19
- Guy LAURENT (Rennes) 02 99 85 87 07

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT



SNE-FSU à l'ADEME



LE SNE-FSU

Un espace de réflexion et de propositions, un collectif au service de tous les personnels.

Le **Syndicat National de l'Environnement**, créé en avril 1973, s'adresse depuis plus de 50 ans à tous les personnels qui, sur l'ensemble du territoire national, exercent des missions dans les domaines de l'environnement et de l'énergie :

- Connaissance et gestion des milieux naturels ;
- Police et gestion de la faune et de la flore sauvages, terrestres et aquatiques ;
- Prévention des pollutions de l'air, des sols et des eaux et lutte contre le bruit ;
- Développement de technologies propres, économes en énergie et en ressources naturelles ;
- Prévention des risques technologiques et naturels ;
- Prévention et gestion des déchets ;
- Évaluation environnementale ;
- Économie de l'environnement et de l'énergie.



LE SNE AU MINISTÈRE ET DANS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Le **Syndicat National de l'Environnement** œuvre dans tous les services du ministère de la Transition écologique et solidaire (MTE), dans les établissements publics sous tutelle et dans des organismes associatifs ou privés de la sphère environnementale.

Le **SNE s'est affilié en avril 2004 à la Fédération Syndicale Unitaire (FSU)** Fédération Syndicale Unitaire, qui est l'une des principales organisations syndicales regroupant les personnels des services publics. La FSU œuvre au renforcement du rôle des services publics, à une réelle politique sociale, à une politique ambitieuse des salaires, des pensions et de l'emploi, à la préservation des libertés individuelles et collectives en France et dans le monde, à la prise en compte du développement durable, de la lutte pour le respect et l'extension des droits syndicaux et sociaux. En 2016, la FSU s'est engagée fortement pour obtenir le retrait du projet de loi travail et pour des droits plus protecteurs des salarié-e-s du privé et du public. La FSU est membre fondateur du mouvement Attac.

SANS SYNDICAT !

- ❌ Pas de contre-pouvoir
- ❌ Pas de négociations
- ❌ Pas de résultats

LES VALEURS DU SNE

Les valeurs du SNE sont fondées sur le **progrès social** et une **politique ambitieuse en faveur de l'environnement**. Le SNE est ainsi membre du Réseau Sortir du Nucléaire et soutient la démarche négaWatt.

Le syndicalisme ne s'arrête pas à la seule défense des conditions de travail, du revenu, de l'emploi. **Le SNE s'interroge sur la finalité sociale et écologique du travail** et pose un regard critique et constructif sur le fonctionnement de la société dans son ensemble.

Le SNE est pleinement engagé à défendre et étendre les droits de tous les personnels pour l'emploi, les carrières, les salaires, les conditions de travail, la protection sociale, l'égalité professionnelle, les risques psychosociaux, l'aménagement du temps de travail...

Le SNE favorise prioritairement les **démarches et actions intersyndicales**.

Le SNE est opposé au projet RH 2020 de la direction. Ce projet ne répond pas aux réels besoins d'évolution collective des salarié-e-s et vise à individualiser et remettre en cause les conditions de travail et de rémunération de chacun-e.

Par son engagement et son implication continue, le SNE à l'ADEME constitue une véritable force d'action et de proposition.

POURQUOI SE SYNDIQUER ?

Se syndiquer, c'est refuser la fatalité dans un monde où les inégalités ne cessent de croître.

C'est faire le choix d'articuler défense individuelle et défense collective dans le respect de la liberté de chacun et de chacune.

C'est faire le choix de la solidarité, de la justice, de la lutte pour transformer la société.

L'adhésion pour quoi faire !

Si l'action syndicale s'appuie en premier lieu sur des moyens humains, elle s'appuie également sur des moyens financiers

C'est le fait de disposer de ressources propres qui garantit d'une part nos libertés d'opinion et de choix et d'autre part les moyens nécessaires au fonctionnement et aux actions.

Pourquoi rejoindre le SNE-FSU ?

Le SNE est attaché à un **syndicalisme de terrain** où chacun-e participe à la construction de l'avenir de nos professions et outils de travail.

Son organisation et son fonctionnement reposent sur la **section syndicale** qui est à la fois la cheville ouvrière et la matière grise du syndicat.

En nous rejoignant, vous choisissez de militer pour un syndicat :

- porteur de projets ambitieux ;
- construisant l'avenir ;
- où la parole est libre ;
- où les décisions sont prises démocratiquement ;
- où chacun peut s'investir.

DEMANDE D'ADHÉSION

Nom

Prénom

Site

Adresse personnelle

Code postal

Ville

Tél. bureau

Mobile

Courriel

La cotisation est de 0,65 % du dernier salaire annuel net

Paiement de la cotisation :

- Par **prélèvement automatique** trimestriel, en remplissant le formulaire "demande de prélèvement"
- Par **virement automatique** trimestriel ou annuel
- Par chèques trimestriels ou annuels à l'ordre de SNE Section ADEME

Renseignements :

pierre-louis.cazaux@ademe.fr



Transmettez votre demande d'adhésion au trésorier SNE Section ADEME : Pierre-Louis CAZAUX 9, avenue de la République 18100 VIERZON

Se syndiquer au SNE-FSU c'est en moyenne **18 €/mois**

Cela revient à **6 €/mois** une fois le crédit d'impôt de **66 %** déduit.